

TREHET (41)

PLAN D'EAU FEDERAL DE LA COUDRAIE

5 et 6 octobre 2019

CHAMPIONNAT REGIONAL DE PECHE MIXTE



Ce plan d'eau est situé venant de Tréhet en direction de Ruillé, La Chartre sur le Loir, il se situe passé le premier plan d'eau à droite (La Paquerie) à gauche en face du plan d'eau utilisé pour les jets -ski

Attention : Un chemin fait le tour du plan d'eau à partir de deux entrées :

Prendre des précautions avec les véhicules pour entrer sur le chemin pour franchir les descentes prévues pour éviter les caravanes

Organisation : CD41 avec l'aimable contribution de la Fédération départementale de pêche

Le plan d'eau de la coudraie est une ancienne gravière dont la profondeur est comprise à 13m entre 3 et 4m à cette période de l'année.

Courant nul à moyen en fonction du vent

Poissons dominants : Chats, gardons, brèmes et carpes

Chaque concurrent pourra placer son véhicule à proximité immédiate de sa place.



PROGRAMME DU CHAMPIONNAT

Manche n°1 Samedi 5 Octobre :

-Pointage des licences à partir de 10h au hangar de la fédération sur le plan d'eau fédéral de la Paquerie situé à environ 500m de celui de la Coudraie.

-Tirage au sort à 12h.

-Départ vers les secteurs et accès sur les places 12h30

-Contrôle des esches et amorces 13h30

-Amorçage 14h20

-Début de la première manche à 14h30

-17h25 annonce des 5 dernières minutes

-17h30 : Fin de la manche

Manche n°2 Dimanche 6 octobre --- matin :

-6h45 : Tirage de la grille.

-7h : Départ vers les places.

-7h45 : Contrôle des esches et amorces.

-8h50 : Amorçage.

-9h : Début de la manche.

-11h55 : annonce des 5 dernières minutes.

-12h : Fin de la manche.

Manche n°3 Dimanche 6 Octobre--- après midi :

-14h30 : Contrôle des Esches et amorces.

--15h20 Amorçage.

-15h30 : Début de la troisième manche.

-18h25 : annonce des 5 dernières minutes.

18h30 : Fin de la manche.

FORFAIT/PROBLEME DE DERNIERE MINUTE

POUR TOUTES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Contacteur : Philippe CORDAT 06/08/26/08/95 ou Didier RUFLET
06/78/47/71/13

REGLEMENT FFPSC

-Ce championnat se disputera sous le règlement général en vigueur de la FFPSC.

Les licences 2019 devront être validées par le médecin

- Pêche mixte.

-Championnat en trois manches de 3 heures.

-Trois secteurs de douze concurrents.

-Amorce 17 litres prête à l'emploi, tamisée (terre comprise) par manche.

-Esches animales vivantes ou mortes limitées à 1L dont ½ de fouillis maxi par manche.

-Boites de mesure obligatoires.

-Bourriche obligatoire- poissons pesés vivants, prévoir des bourriches d'au moins trois mètres.

Proclamation des résultats et vin d'honneur à l'issue de la troisième manche le dimanche 6 octobre 2019 vers 19h30 au lieu du rendez-vous.

